Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	32-6399-3	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	17/02/2023	**Annule et remplace la version du :**	02/11/2022

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ DP-8010

Numéros d'identification de produit

62-2863-1445-5	62-2863-3630-0	62-2863-5030-1
7100036719	7100036717	7100291546

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: tfr@mmm.com

Site internet htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

31-9758-9, 18-1419-3

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H302
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Mutagénicité cellules germinales, catégorie 2 - Muta. 2; H341
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B - Repr. 1B; H360D
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
Danger

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Contient:
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle.; Anhydride succinique; Méthacrylate de méthyle; Anhydride maléique; Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle; Boron, hexaméthyl [.mu. -(1,6-hexanediamine-.kappa. N1:.kappa. N6)]di-; Méthacrylate de 2-éthylhexyle; Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl)propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle

MENTIONS DE DANGER:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360D	Peut nuire au foetus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360D	Peut nuire au foetus.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Raison de la révision:
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-1419-3	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	16/02/2023	**Annule et remplace la version du :**	12/10/2021

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ DP-8010 et 8010, Partie A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour utilisation industrielle.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H302
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Mutagénicité cellules germinales, catégorie 2 - Muta. 2; H341
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
Danger

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	64265-57-2	264-763-3	10 - 30
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	223674-50-8	426-100-8	1 - 15

MENTIONS DE DANGER:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

62% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 17% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle est classifié comme Acute tox 2 (H330) sur la base d'études réalisées en aérosol.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Oligomère caoutchouc synthétique	Confidentiel	40 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	(N° CAS) 64265-57-2 (N° CE) 264-763-3	10 - 30	Tox. aigüe 2, H330 Lésions oculaires 1, H318 Sens. resp. 1, H334 Sens. cutanée 1, H317 Muta. 2, H341 Tox. aquatique chronique 2, H411
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	(N° CAS) 223674-50-8 (N° CE) ELINCS 426-100-8 (N° REACH) 01-	1 - 15	Tox. aigüe 4, H302 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317

	0000017250-82		
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	(N° CAS) 67762-90-7	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction allergique respiratoire (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Amines.	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.
Vapeur toxique, gaz, particule.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Fournir une ventilation extractive locale appropriée pour découper , abraser, ou travailler le produit.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide visqueux
Couleur	Incolore
Odeur	Douce acrylique
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=98,9 °C [@ 101 325 Pa]
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	96,7 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Conditions:*Méthode spécific: Setaflash ASTM D-3278-96]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	28 222 mm²/s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	13,3 Pa [@ 20 °C] [*Conditions:*]
Densité	1,063 g/ml [@ 20 °C]
Densité relative	1,063 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	0 % [*Méthode de test:*méthode ACS]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : peut interférer avec un matériel génétique et peut provoquer des altérations génétiques.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >300 - =2 000 mg/kg
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,252 mg/l
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Ingestion	Rat	LD50 3 038 mg/kg
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Ingestion	Rat	LD50 693 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Lapin	Moyennement irritant
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Lapin	Corrosif
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Jugement professionnel	Irritant sévère
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Homme et animal	Sensibilisant
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Humain	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	In vivo	Mutagénique
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération

Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	4 heures

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oligomère caoutchouc synthétique	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	64265-57-2	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	72 heures	EC50	3,8 mg/l
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-	64265-57-2	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	2,35 mg/l

éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle						
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	64265-57-2	Invertébré	Expérimental	48 heures	EC50	6,96 mg/l
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	223674-50-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oligomère caoutchouc synthétique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	64265-57-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	<60 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	223674-50-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	44 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Test evolution de CO2 EC C.4.E
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oligomère caoutchouc synthétique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	64265-57-2	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	ACD/Labs ChemSketch™
Hexaéthyl[mu-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	223674-50-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	>5.99	EC A.8 coefficient de partage

Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl) propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	64265-57-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	19 000 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC .

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de

	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.

Section 12 : Pas de données pour la mobilité dans le sol - L'information a été supprimée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Coefficient multiplicateur - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Coefficient multiplicateur - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Catégorie de transport - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Catégorie de transport - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été modifiée.
Section 14 code tunnel – Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code tunnel – Donnés réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été ajoutée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 2: Pas d'information displonibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

Fiche de données de sécurité

Copyright,2024, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-9758-9	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	22/11/2024	**Annule et remplace la version du :**	02/03/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ DP-8010 et 8010, Partie B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour utilisation industrielle.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B - Repr. 1B; H360D
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	219-529-5	30 - 60
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	211-708-6	10 - 24
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	244-096-4	1 - 9
Anhydride succinique	108-30-5	203-570-0	< 0,6
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	< 0,2
Anhydride maléique	108-31-6	203-571-6	< 0,002

MENTIONS DE DANGER:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H360D	Peut nuire au foetus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection /un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H360D	Peut nuire au foetus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection /un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Contient 2% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	(N° CAS) 2455-24-5 (N° CE) 219-529-5 (N° REACH) 01-2120748481-53	30 - 60	Sens. cutanée 1, H317 Repr. 1B, H360D Tox.aquatique chronique 3, H412
Polymère acrylate	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	(N° CAS) 688-84-6 (N° CE) 211-708-6	10 - 24	Skin Sens. 1B, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Itaconate de dibutyle	(N° CAS) 2155-60-4 (N° CE) 218-451-9	< 10	Substance non classée comme dangereuse
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	(N° CAS) 20882-04-6 (N° CE) 244-096-4	1 - 9	Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317
Microsphères de verre	Confidentiel	0,1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Acides naphténiques, sels de cuivre	(N° CAS) 1338-02-9 (N° CE) 215-657-0	< 1	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H302 Aquatique aigüe 1, H400,M=10

			Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Anhydride succinique	(N° CAS) 108-30-5 (N° CE) 203-570-0	< 0,6	EUH071 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. resp. 1, H334 Sens. cutanée 1, H317
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	(N° CAS) 97-99-4 (N° CE) 202-625-6	< 0,25	Irr. des yeux 2, H319 Repr. 1B, H360Df
Méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 80-62-6 (N° CE) 201-297-1	< 0,2	Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Styrène	(N° CAS) 100-42-5 (N° CE) 202-851-5	< 0,2	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Repr. 2, H361d STOT RE 1, H372 Nota D Tox.aquatique chronique 3, H412 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H335
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6	< 0,002	EUH071 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. resp. 1, H334 Sens. de la peau 1A, H317 STOT RE 1, H372

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6	(C >= 0.001%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les

précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Styrène	100-42-5	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 100 mg/m3 (23.3 ppm); VLCT contraignante (15 minutes): 200 mg/m3 (46.6 ppm)	Suspecté reprotoxique pour l'homme. Risque de pénétration percutanée.
Anhydride maléique	108-31-6	VLEPs France	VLCT (15 minutes): 1 mg/m3	Risque d'allergie
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 205 mg/m3 (50 ppm); VLCT (15 minutes) : 410 mg/m3 (100 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Styrène	100-42-5	IBE France	Acide mandélique	Créatinine dans les urines	EOS	800 mg/g	
Styrène	100-42-5	IBE France	Acide mandélique	Créatinine dans les urines	PFS	300 mg/g	
Styrène	100-42-5	IBE France	Styrène	Sang	EOS	0.55 mg/l	

Styrène	100-42-5	IBE France	Styrène	Sang	PFS	0.02 mg/l

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
EOS : En fin de poste
PFS : Avant le début du poste suivant

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Fournir une ventilation extractive locale appropriée pour découper , abraser, ou travailler le produit. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Bleu-vert
Odeur	Douce acrylique
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	106,1 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,95 - 1,05 g/ml
Densité relative	0,95 - 1,05 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Rat	LD50 4 000 mg/kg
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Ingestion	Composants similaires	LD50 >300, < 2,000 mg/kg
Anhydride succinique	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride succinique	Ingestion	Rat	LD50 1 510 mg/kg
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 3,1 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Styrène	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Styrène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,8 mg/l
Styrène	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Anhydride maléique	Cutané	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maléique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Lapin	Irritation minimale.
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Jugement professionnel	Moyennement irritant
Acides naphténiques, sels de cuivre	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride succinique	Données	Corrosif

	in Vitro	
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Styrène	Jugement professionnel	Moyennement irritant
Anhydride maléique	Homme et animal	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Données in Vitro	Corrosif
Acides naphténiques, sels de cuivre	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Anhydride succinique	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Lapin	Irritant sévère
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Moyennement irritant
Styrène	Jugement professionnel	Irritant modéré
Anhydride maléique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Données in Vitro	Sensibilisant
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Jugement professionnel	Sensibilisant
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cochon d'Inde	Non-classifié
Anhydride succinique	Souris	Sensibilisant
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Souris	Non-classifié
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Styrène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Anhydride maléique	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Anhydride succinique	Composants similaires	Sensibilisant
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non-classifié
Anhydride maléique	Humain	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur

Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	In vitro	Non mutagène
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	In vitro	Non mutagène
Anhydride succinique	In vitro	Non mutagène
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride maléique	In vivo	Non mutagène
Anhydride maléique	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Anhydride succinique	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène
Styrène	Ingestion	Souris	Cancérogène
Styrène	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	29 jours
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine		NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine		NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement		NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Cutané	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	47 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 450 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 8,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Styrène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 21 mg/kg/jour	3 génération
Styrène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	2 génération
Styrène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	2 génération
Styrène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	60 jours
Styrène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Styrène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 2,1 mg/l	Pendant la grossesse
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 140 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Anhydride succinique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiples espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Souris	LOAEL 2,1 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Styrène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces	NOAEL 2,1 mg/l	Pas disponible

				animales.		
Anhydride maléique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	Ingestion	système hématopoïétique | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	29 jours
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 360 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride succinique	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 300 mg/kg/jour	13 semaines
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	90 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 69 mg/kg/jour	91 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	28 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Système endocrine | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	28 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 781 mg/kg/jour	91 jours
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	Ingestion	Coeur | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	28 jours
Méthacrylate de méthyle	Cutané	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non	Exposition

					disponible	professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 90,3 mg/kg/jour	2 années
Styrène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	des yeux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Styrène	Inhalation	Foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Souris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
Styrène	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiples espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,85 mg/l	7 jours
Styrène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	10 jours
Styrène	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	Pas disponible
Styrène	Inhalation	Coeur | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 4,3 mg/l	2 années
Styrène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/jour	8 semaines
Styrène	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Styrène	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 677 mg/kg/jour	6 Mois
Styrène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 600 mg/kg/jour	470 jours
Styrène	Ingestion	Coeur | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 35 mg/kg/jour	105 semaines
Anhydride maléique	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Inhalation	Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0098 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	80 jours

			pas suffisantes pour justifier une classification.			
Anhydride maléique	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	Coeur | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 60 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maléique	Ingestion	la peau | Système endocrine | système immunitaire | des yeux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Styrène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	34,7 mg/l
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	100 mg/l
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37,2 mg/l
Polymère acrylate	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	5,3 mg/l
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	2,8 mg/l
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,6 mg/l
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,81 mg/l

Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,105 mg/l
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	1,5 mg/l
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	6,9 mg/l
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	19 mg/l
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	1,3 mg/l
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>312 mg/l
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>515,4 mg/l
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	>=161 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	0,629 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,0756 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	0,07 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Vairon de Fathead	Estimé	32 jours	EC10	0,0354 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	N/A	NOEC	0,132 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	ver sédimentaire	Estimé	28 jours	NOEC	110 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,02 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Boue activée	Estimé	N/A	EC50	42 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Orge	Estimé	4 jours	NOEC	96 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Ver rouge	Estimé	56 jours	NOEC	60 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Microbes du sol	Estimé	4 jours	NOEC	72 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Collembole	Estimé	28 jours	NOEC	167 mg/kg (poids sec)
Anhydride succinique	108-30-5	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Anhydride succinique	108-30-5	Puce d'eau	Produit d'hydrolyse	48 heures	EC50	>100 mg/l
Anhydride succinique	108-30-5	Poisson zèbre	Produit d'hydrolyse	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Anhydride succinique	108-30-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	95,2 mg/l
Anhydride succinique	108-30-5	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	NOEC	100 mg/l
Anhydride succinique	108-30-5	Boue activée	Produit d'hydrolyse	3 heures	EC20	>300 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	>100 mg/l

Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>79 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	69 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	150 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	>1 000 mg/kg (poids sec)
Styrène	100-42-5	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	500 mg/l
Styrène	100-42-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	4,02 mg/l
Styrène	100-42-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	4,9 mg/l
Styrène	100-42-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,7 mg/l
Styrène	100-42-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC10	0,28 mg/l
Styrène	100-42-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,01 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	44,6 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	75 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC50	74,4 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Produit d'hydrolyse	48 heures	EC50	93,8 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	10 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC10	11,8 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 %BOD/ThOD (< fenêtre de 10 jours)	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère acrylate	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	≥80 %BOD/ThOD (< fenêtre de 10 jours)	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Anhydride succinique	108-30-5	Produit d'hydrolyse Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	96.55 % Suppression de	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE

					carbone organique dissous COD	
Anhydride succinique	108-30-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	4.3 minutes (t 1/2)	
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	92 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Styrène	100-42-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	70.9 %BOD/ThOD	
Styrène	100-42-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.64 heures (t 1/2)	
Anhydride maléique	108-31-6	Produit d'hydrolyse Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	>90 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	0.37 minutes (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.76	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Polymère acrylate	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Expérimental Bioconcentratie	96 heures	Facteur de bioaccumulation	37	OECD305-Bioconcentration
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.95	simlaire à l'OECD 107
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.8	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.782	EC A.8 coefficient de partage
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Composant analogue BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤27	OECD305-Bioconcentration
Anhydride succinique	108-30-5	Produit d'hydrolyse Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.59	
Anhydride succinique	108-30-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.44	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.11	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.38	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

Styrène	100-42-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.96	
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.61	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	2455-24-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	25 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de 2-éthylhexyle	688-84-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	2 348 l/kg	Episuite™
Itaconate de dibutyle	2155-60-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	1 900 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	20882-04-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Tétrahydro-2-furyl-méthanol	97-99-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	2 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	8.7-72 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Styrène	100-42-5	Grp. 2A: Probablement	Centre International de

		carcinogène pour les hommes	Recherche sur le Cancer (CIRC)
Anhydride succinique	108-30-5	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
66	Rhinite et asthmes professionnels
82	Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au foetus.
H360Df	Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr